



SAINT-AUGUSTIN DE-DESMAURES

La Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures requiert des soumissions et procédera à l'ouverture publique de ces dernières dans le cadre des appels d'offres suivants :

Mardi 25 mars 2025 à 10h00

APO-2025-010 – Contrat pour la fourniture de divers produits municipaux (SÉAO 20052472)

Responsable désigné : Jean-Simon Roy, ing.
Directeur adjoint, Service des travaux publics
Adresse courriel : apo.greffe@vsad.ca

APO-2025-014 – Contrat pour la fourniture et la plantation d'arbres sur le territoire de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures pour l'année 2025 (SÉAO 20053862)

Responsable désigné : Stéphane Dubé
Directeur, Service des bâtiments, parcs et espaces verts
Adresse courriel : apo.greffe@vsad.ca

APO-2025-015 – Contrat pour l'exécution de travaux relatif à l'aménagement du parc de la Falaise (SÉAO 20053829)

Veillez noter qu'il se pourrait que les documents de cet appel d'offres soient disponibles sur le SÉAO uniquement à compter du lundi 10 mars.

Responsable désigné : Stéphane Dubé
Directeur, Service des bâtiments, parcs et espaces verts
Adresse courriel : apo.greffe@vsad.ca

APO-2025-016 – Contrat pour l'exécution de travaux relatifs au prolongement des sentiers et à l'aménagement d'un stationnement secondaire au Parc Riverain (SÉAO 20054072)

Responsable désigné : Stéphane Dubé
Directeur, Service des bâtiments, parcs et espaces verts
Adresse courriel : apo.greffe@vsad.ca

Endroit de réception :

Service juridique et du greffe
Hôtel de ville
200, route de Fossambault
Saint-Augustin-de-Desmaures (Québec) G3A 2E3

AVIS AUX SOUMISSIONNAIRES

Tout cocontractant potentiel doit se procurer les documents d'appel d'offres via le Système électronique d'appel d'offres (SÉAO) en acquittant les frais exigés, s'il en est. Aucune autre personne n'est autorisée à agir au nom ou pour le compte de la Ville pour délivrer ces documents. La Ville n'encourt aucune responsabilité du fait que les avis écrits ou documents quelconques véhiculés par système électronique soient incomplets ou comportent quelque erreur ou omission que ce soit. En conséquence, tout soumissionnaire doit s'assurer, avant de soumissionner, d'obtenir tous les documents reliés à cet appel d'offres.

Fait à la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures,
Le 7 mars 2025

La greffière,
Marie-Josée Couture, avocate
VSAD.ca